



Montréal, le 19 octobre 2016

PAR TÉLÉCOPIEUR

██████████

Maître ██████████

██████████

██████████

████████████████████

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2016-2017-240

Maître,

Par la présente, nous accusons réception de votre correspondance reçue le 4 octobre 2016 et transférée le lendemain à la responsable de l'accès à l'information. Votre demande vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les numéros de dossiers actifs qu'il pourrait détenir concernant Recyclage Écosolutions Inc.

Après vérification, il s'avère que Tribunal ne détient aucun dossier actif concernant cette entreprise. Cependant, nous vous informons que le Tribunal détient un dossier fermé correspondant à votre demande:

- STE-Q-210535-1507(F).

À titre informatif, nous vous joignons une copie du plumitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Enfin, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Maître, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitif et avis de recours